

Langages et langage

In: Réseaux, 1993, volume 11 n°62. pp. 9-18.

Résumé

David Lewis introduit la convention au cœur des situations effectives d'action collective entre personnes visant à résoudre un problème concret de coordination, d'où des propriétés parfois insuffisamment soulignées de celle-ci : appartenance au domaine de l'action de réalisation et non au domaine cognitif ; pluralité des conventions en rapport avec la situation ; validité pour une population P, elle-même identifiée de façon variable ; adhésion rationnelle à la convention ; pluralité des précédents ; non pertinence de la question de la genèse d'une convention.

Abstract

David Lewis introduces conventions into situations of collective action between persons wanting to resolve a concrete problem of co-ordination. Hence the following, sometimes under-emphasized, properties of this co-ordination: belonging to the domaine of the act of realization, and not to that of cognition ; plurality of conventions in keeping with the situation ; validity for a population P, itself identified in a variable way ; rational adhesion to the convention ; plurality of precedents; non relevance of the question of the convention's origins.

Citer ce document / Cite this document :

Lewis David, Zeitlin Edith, Quéré Louis. Langages et langage. In: Réseaux, 1993, volume 11 n°62. pp. 9-18.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1993_num_11_62_2571

LANGAGES ET LANGAGE

David LEWIS

pouvons dire que σ est vraie en \mathcal{L} (sans mentionner un monde) si, et seulement si, notre monde réel appartient à $\mathcal{L}(\sigma)$. Nous pouvons dire que σ est analytique en \mathcal{L} si, et seulement si, tout monde possible appartient à $\mathcal{L}(\sigma)$. Et ainsi de suite, selon l'évidence.

ANTITHESE

Qu'est-ce qu'un langage ? Un phénomène social qui fait partie de l'histoire naturelle des êtres humains : une sphère de l'activité humaine où les gens émettent des chaînes de sons vocaux, ou inscrivent des chaînes de signes, et où les gens répondent, par la pensée ou par l'action, aux sons ou aux signes qu'ils reconnaissent comme ayant été produits de cette manière.

Cette activité verbale est, pour l'essentiel, rationnelle. Celui qui émet certains sons ou certains signes a une raison quelconque de le faire. Il sait que quelqu'un d'autre, en entendant les sons qu'il émet ou en voyant les signes qu'il inscrit, est capable de former une certaine croyance ou d'agir d'une certaine façon. Il veut, pour une raison quelconque, provoquer cette croyance ou cette action. Ainsi, ses croyances et ses désirs lui fournissent une raison pour produire les sons ou signes en question, et il les produit. Celui qui répond à ces sons ou à ces signes le fait aussi d'une certaine manière pour une raison quelconque. Il sait de quelle façon la production des sons ou des signes dépend de l'état d'esprit de celui qui les produit. Par conséquent, lorsqu'il observe des sons ou des signes, il est en mesure d'en déduire quelque chose à propos de l'état d'esprit du producteur. Il peut également sans doute en déduire quelque chose à propos de la situation qui est à l'origine de cet état d'esprit. Il se peut qu'il en vienne simplement à accepter ces conclusions ou qu'il les modifie en fonction de ses autres croyances et de ses désirs.

THESE (1)

Qu'est-ce qu'un langage ? Quelque chose qui confère des significations à des enchaînements de sons ou de signes. Ce pourrait être, par conséquent, une fonction, une série de paires ordonnées d'enchaînements et de significations. Les entités dans le domaine de la fonction sont certaines séquences finies de types de sons vocaux ou de types de signes susceptibles d'être inscrits : si σ appartient au domaine d'un langage \mathcal{L} , appelons σ une phrase de \mathcal{L} . Les entités dans le champ de la fonction sont des significations : si σ est une phrase de \mathcal{L} , appelons $\mathcal{L}(\sigma)$ la signification de σ en \mathcal{L} . Que pourrait être la signification d'une phrase ? Quelque chose qui, combiné à l'information factuelle concernant le monde – ou à l'information factuelle concernant n'importe quel monde possible –, produit une valeur de vérité. Ce pourrait être, par conséquent, une fonction allant des mondes aux valeurs de vérité – ou, plus simplement, un ensemble de mondes. Nous pouvons dire qu'une phrase σ est vraie en un langage \mathcal{L} concernant un monde w si, et seulement si w appartient à l'ensemble des mondes de $\mathcal{L}(\sigma)$. Nous

(1) La première version de cet article date de 1968 et a été révisée en 1972. Le texte de 1968 a été publié en traduction italienne dans *Versus* 4 (1973) p. 2-21 sous le titre « Lingue e lingua ». La présente version est extraite de David LEWIS, *Philosophical Papers*, Oxford University Press, 1983, p. 163-188. Seule la première moitié de l'article a été traduite.

Non seulement tous deux ont des raisons de penser et d'agir comme ils le font mais, de plus, chacun connaît quelque chose sur l'autre, en sorte qu'il est en mesure de reproduire les raisons qui l'animent. La reproduction des raisons de l'autre constitue pour chacun une partie de ses propres raisons pour penser et agir comme il le fait ; et chacun se trouve en mesure de reproduire la reproduction que l'autre fait de ses propres raisons. Par conséquent, c'est le mécanisme de Grice (2) qui opère : X entend provoquer une réaction de la part de Y en l'amenant à reconnaître que lui, X, il entend provoquer cette réaction-là ; Y reconnaît l'intention de X et se voit donner par là même une raison pour réagir exactement comme X entendait qu'il réagisse.

On peut trouver, pour n'importe quelle population, diverses régularités dans cette activité verbale rationnelle. Il existe des régularités qui font dépendre la production des sons ou des signes de différents aspects de l'état d'esprit du producteur. Il existe des régularités qui font dépendre différents aspects des réactions aux sons ou aux signes des sons ou des signes auxquels on réagit. Certaines de ces régularités sont accidentelles. D'autres peuvent s'expliquer, et des régularités différentes peuvent s'expliquer de façons très différentes.

Certaines d'entre elles peuvent s'expliquer en tant que conventions de la population dans laquelle elles prévalent. Les conventions sont des régularités dans l'action, ou encore dans l'action et dans les croyances, qui sont arbitraires, mais qui se perpétuent parce que, d'une façon ou d'une autre, elles servent un intérêt commun. La conformité passée nourrit la conformité future parce qu'elle fournit à chacun une raison de continuer à se conformer ; mais il y a quelque autre régularité qui aurait pu servir tout aussi bien, et qui se serait perpétuée de la même façon si seulement elle avait pris son départ.

Plus précisément, une régularité R (3) dans l'action, ou encore dans l'action et

dans la croyance, constitue une convention dans une population P si, et seulement si, au sein de P, les six conditions suivantes sont remplies. (Ou, au moins, si elles sont presque remplies. Quelques exceptions aux formules « tout le monde » ou « toute personne » peuvent être tolérées.)

– 1) Chacun se conforme à R.

– 2) Chacun croit que les autres se conforment à R.

– 3) Cette croyance que les autres se conforment à R donne à chacun une bonne et décisive raison pour se conformer lui-même à R. Sa raison peut être, notamment, que ceux, parmi les autres, auxquels il a affaire se conforment à R ; ou bien sa raison peut être qu'il y a une conformité générale ou largement répandue, qu'il y en a eue une ou qu'il y en aura une. Sa raison peut être une raison pratique, si se conformer à R revient à agir d'une certaine manière ; elle peut être une raison épistémique, si se conformer à R revient à avoir certaines croyances. Premier cas : en fonction de ses croyances, quelqu'un peut chercher à atteindre une fin désirée au moyen d'un certain type d'action en conformité avec R, à condition que les autres (tous ou certains d'entre eux) se conforment également à R ; par conséquent, il veut se conformer à R si les autres le font. Deuxième cas : ses croyances ajoutées aux prémisses selon lesquelles les autres se conforment à R, impliquent par déduction, ou corroborent par induction, certaines conclusions ; et le fait de croire en ces conclusions le conduit à se conformer à R. Ainsi, les raisons de se conformer à une convention fondées sur une croyance quelconque – comme les raisons de croire en général – sont des prémisses auxquelles on croit, et qui tendent à confirmer la vérité de la croyance en question. Notez que je ne parle pas ici des raisons pratiques d'agir de sorte à produire, pour ainsi dire, en soi-même une certaine croyance désirée.

(2) H.P. GRICE, 1957, p. 377-88.

(3) R pour le mot anglais « regularity ».

– 4) Tous préfèrent une conformité générale à R plutôt qu'une conformité légèrement moindre que générale – notamment plutôt qu'une conformité de tous sauf une personne. (Cela n'exclut pas qu'un certain état de non-conformité largement répandu puisse être préféré encore davantage.) Ainsi, toute personne qui croit que presque tout le monde se conforme à R voudra que les autres, comme elle-même, s'y conforment. Cette condition sert à distinguer les cas de convention où prédomine une coïncidence d'intérêts, des cas de conflits inextricables. Dans ces derniers, il peut arriver que chacun fasse du mieux qu'il peut en se conformant à R, vu que les autres font de même ; mais chacun souhaite aussi que les autres ne se soient pas conformés à R, car il pourrait alors gagner à leurs dépens.

– 5) R n'est pas la seule régularité possible à remplir les deux dernières conditions. Il existe au moins une alternative R' telle que la croyance que les autres s'y sont conformés donnerait à tout le monde une bonne et décisive raison, pratique ou épistémique, de s'y conformer également ; telle aussi qu'il y a une préférence générale pour la conformité générale à R' plutôt que pour une conformité légèrement moindre que générale ; telle enfin que normalement il n'existe aucun moyen de se conformer à la fois à R et à R'. De cette manière, l'alternative R' aurait pu se perpétuer en tant que convention à la place de R ; cette condition rend compte de l'arbitraire caractéristique des conventions.

– 6) Pour finir, les différents faits énumérés dans les conditions (1) à (5) sont affaire de connaissance commune (ou mutuelle) : tout le monde les connaît, tout le monde sait que tout le monde les connaît, et ainsi de suite. Le savoir mentionné ici peut être simplement potentiel : un savoir accessible à quiconque se donnerait la peine de penser suffisamment fort à la question. Tout le monde doit potentiellement savoir que les conditions (1) à (5) sont remplies, potentiellement savoir que les autres le savent, et ainsi de suite. Cette condition assure la stabilité. Si quelqu'un essaie de reproduire le raisonnement d'un

autre, en intégrant éventuellement la reproduction que l'autre fait de son propre raisonnement... le résultat se traduira par un renforcement plutôt que par un bouleversement de ses attentes de conformité à R. Il se peut qu'une version négative de (6) fasse l'affaire : personne ne doute que les conditions (1) à (5) soient remplies, personne ne croit que les autres en doutent, et ainsi de suite.

Cette définition peut être mise à l'épreuve sur toutes sortes de régularités que nous pencherions à nommer conventions. C'est une convention de rouler à droite. C'en est une aussi d'indiquer les poisons par un crâne et des os en croix. C'est une convention de nous habiller comme nous le faisons. C'en est une aussi de dresser les animaux de façon qu'ils tournent à droite quand on leur lance un « gee » et à gauche quand on leur crie « haw ». C'est une convention de donner des produits et de rendre des services contre certains morceaux de papier ou de métal. Et ainsi de suite.

Les intérêts communs qui soutiennent les conventions sont aussi divers que les conventions elles-mêmes. La convention qui fait que nous roulons à droite est soutenue par l'intérêt que nous avons à ne pas entrer en collision avec les autres. La convention qui nous fait indiquer les poisons par une marque distinctive est soutenue par l'intérêt que nous avons à ce que tout le monde reconnaisse les poisons. Nos conventions en matière d'habillement peuvent être soutenues par une préférence esthétique commune pour un habillement quelque peu uniforme, par le prix peu élevé des vêtements produits en masse, par la peur de tout un chacun qu'un habillement excentrique puisse être pris pour la manifestation d'un caractère excentrique, par un désir commun à tout le monde de ne pas attirer l'attention, ou, plus vraisemblablement, par un mélange de ces divers intérêts et de nombreux autres.

C'est une platitude – que seul un philosophe pourrait songer à nier – de dire qu'il y a des conventions de langage, bien que nous ne trouvions pas facile de dire ce que sont ces conventions. Si nous cherchons ce qui différencie fondamentalement le com-

portement verbal des membres de deux communautés linguistiques distinctes, nous trouverons sûrement quelque chose d'arbitraire, dont la perpétuation est liée à un intérêt commun à se coordonner. Dans le cas des conventions de langage, cet intérêt commun provient de notre intérêt commun à tirer profit de notre capacité de contrôler, dans certaines limites, au moyen de sons et de signes, les croyances et les actions des autres, et à préserver cette capacité. L'intérêt en question procède, à son tour, des nombreux désirs qui se mêlent en nous : pour les énumérer, il suffit d'énumérer tous les éléments qui empireraient dans une situation de type Babel.

SYNTHESE

Quel rapport y a-t-il entre les langages et le langage ? Quelle connexion y a-t-il entre ce que j'ai appelé des langages, des fonctions entre des chaînes de sons ou de signes et des ensembles de mondes possibles, des systèmes sémantiques étudiés en faisant complètement abstraction des affaires humaines, et ce que j'ai appelé le langage, une forme d'activité sociale humaine rationnelle régie par des conventions ? Nous savons comment appeler cette connexion : nous pouvons dire qu'un langage \mathcal{L} donné est utilisé par – ou est un (ou le) langage de – une population P donnée. Nous savons également que cette connexion résiste par le pouvoir des conventions du langage prévalant en P . Avec des conventions bien différentes, P utiliserait un langage différent. P utilise \mathcal{L} en fonction d'une convention d'un certain type – mais laquelle ? Il ne servirait à rien de dire que c'est une convention d'utiliser \mathcal{L} , même si ce n'est pas faux de la décrire ainsi, car ce que nous voulons c'est savoir ce que recouvre le fait d'utiliser \mathcal{L} .

Ma proposition (4) est que la convention par laquelle une population P utilise un langage \mathcal{L} est une convention de véracité et de confiance en \mathcal{L} . Être véridique en \mathcal{L} c'est agir d'une certaine façon : essayer

de ne jamais émettre de phrase de \mathcal{L} qui ne soit pas vraie en \mathcal{L} . Par là même, c'est éviter d'émettre des phrases de \mathcal{L} dont on ne croit pas qu'elles sont vraies en \mathcal{L} . Se fier en \mathcal{L} c'est former ses croyances d'une certaine façon : attribuer aux autres une véracité en \mathcal{L} et, par là, avoir tendance à répondre à l'émission par un autre de n'importe quelle phrase de \mathcal{L} en croyant que la phrase prononcée est vraie en \mathcal{L} .

Supposons qu'un certain langage \mathcal{L} est utilisé par une certaine population P . Supposons qu'il s'agit d'un cas parfait d'usage normal du langage. Imaginons ce qu'il en résulte, et revoyons la définition d'une convention pour nous assurer que dans P prévaut effectivement une convention de véracité et de confiance en \mathcal{L} .

– 1) Dans P prévaut au moins une régularité de véracité et de confiance en \mathcal{L} . Les membres de P émettent (ou écrivent) fréquemment des phrases de \mathcal{L} à l'intention les uns des autres. Lorsqu'ils le font, le locuteur (ou celui qui écrit) énonce ordinairement une des phrases qu'il croit vraie en \mathcal{L} , et l'auditeur (ou le lecteur) réagit en partageant cette croyance du locuteur (à moins qu'elle ne soit déjà sienne) et en ajustant ses autres croyances en conséquence.

– 2) Les membres de P croient que cette régularité de véracité et de confiance en \mathcal{L} prévaut en leur sein. Chacun d'eux le croit pour en avoir fait l'expérience par le passé.

– 3) L'attente de conformité donne d'ordinaire à tout un chacun une bonne raison de se conformer lui-même. S'il est locuteur, il attend de son auditeur qu'il ait confiance en \mathcal{L} ; par là il a une raison d'attendre qu'en émettant certaines phrases qui, selon ses croyances, sont vraies en \mathcal{L} – donc en étant véridique en \mathcal{L} d'une certaine manière – il peut communiquer certaines croyances qu'il estime correctes. Il est habituel qu'un locuteur ait une raison ou une

(4) Cette proposition est adaptée de la théorie exposée par STENIUS, 1967, p. 254-274.

autre de vouloir faire partager ses croyances correctes. Par conséquent, ses croyances et ses désirs constituent une raison pratique d'agir comme il le fait : énoncer sincèrement une phrase quelconque en £.

Quant à l'auditeur, il attend que le locuteur soit véridique en £ : il a ainsi une bonne raison d'en déduire que la phrase du locuteur est vraie en £ en fonction de ses croyances. Il est habituel qu'un auditeur ait également une raison ou une autre de croire que les croyances du locuteur sont correctes (en gros et peut-être avec des exceptions pour certains sujets) : aussi est-il raisonnable de sa part d'en déduire que la phrase qu'il a entendue est probablement vraie en £. Ainsi, ses croyances concernant le locuteur lui fournissent une raison épistémique de répondre avec confiance en £.

Nous avons une coordination entre un locuteur sincère et un auditeur confiant. Chacun se conforme comme il le fait à la régularité de véracité et de confiance en £, parce qu'il attend de l'autre qu'il se conforme lui aussi.

Mais il existe également une sorte de coordination plus diffuse et plus indirecte. En se coordonnant avec son partenaire actuel, un locuteur ou un auditeur se coordonne également avec tous ceux dont la véracité et la confiance en £ ont par le passé contribué aux attentes de son partenaire actuel. Cette coordination indirecte est une histoire à quatre voies : entre les locuteurs actuels et les locuteurs passés, entre les locuteurs actuels et les auditeurs passés, entre les auditeurs actuels et les locuteurs passés, et entre les auditeurs actuels et les auditeurs passés. Et, tandis que la coordination directe entre un locuteur et son auditeur est une coordination de véracité avec confiance pour une seule phrase de £, la coordination indirecte avec les partenaires précédents du partenaire actuel (et avec leurs partenaires précédents, etc.) peut impliquer différentes phrases de £. Il peut arriver qu'un auditeur n'ait, disons, jamais rencontré auparavant la phrase qui lui est à présent adressée : mais en l'entendant il forme la croyance appropriée – une croyance telle qu'il a répondu de façon confiante en £ – parce que dans son expérience passée de la véracité en £ il

a eu affaire à de nombreuses phrases en relation grammaticale avec celle-là.

– 4) Il existe dans P une préférence générale pour la conformité générale à la régularité de véracité et de confiance en £. Vu que la plupart des membres de P s'y conforment, ils veulent que tous s'y conforment. Ils désirent les uns des autres qu'ils soient véridiques et confiants en £, de même qu'ils le désirent d'eux-mêmes. Cette préférence générale est soutenue par un intérêt commun dans la communication. Toute personne veut, à l'occasion, communiquer ses croyances correctes et provoquer des actions appropriées chez les autres par le moyen de sons ou de signes. Toute personne veut préserver sa capacité de faire cela à volonté. Toute personne veut être capable d'apprendre des choses concernant les parties du monde qu'elle ne peut pas observer elle-même directement, en observant les sons et les signes de ses camarades qui y sont allés.

– 5) La régularité de véracité et de confiance en £ a des alternatives. Appelons £' n'importe quel langage qui ne recouvre pas £ de telle sorte qu'il serait possible d'être simultanément véridique et confiant en £ et en £', et qui est suffisamment riche et commode pour répondre aux besoins de P en matière de communication. La régularité de véracité et de confiance en £' constitue donc une régularité alternative à la régularité prévalant en £. Dans le cas de la régularité alternative, de même que dans celui de la régularité existante, la conformité générale des autres donnerait à chacun une raison de se conformer : et la conformité générale serait généralement préférée à une conformité légèrement moindre que générale.

– 6) Pour finir, les différents faits relevés ci-dessus sont de connaissance commune dans P. Tout le monde les connaît, tout le monde sait que tout le monde les connaît, et ainsi de suite. Ou, en tout cas, aucune personne ne croit qu'une autre en doute : aucune personne ne croit qu'une autre croit qu'une autre en doute, et ainsi de suite.

Dans tous les cas où un langage \mathcal{L} est nettement utilisé par une population P prévaut, semble-t-il, une convention de véracité et de confiance en \mathcal{L} , soutenue par un intérêt à communiquer. Cela est corroboré par le fait que la thèse opposée s'est heurtée à une recherche infructueuse de contre-exemples: je n'ai pas été capable d'imaginer un seul cas où l'existence d'une telle convention ne serait pas vraiment accompagnée d'un usage du langage \mathcal{L} par la population P . J'adopte donc la définition suivante, en prétendant qu'elle s'accorde avec l'usage ordinaire dans les cas où cet usage ordinaire est pleinement déterminé: un langage \mathcal{L} est utilisé par une population P si, et seulement si, prévaut au sein de P une convention de véracité et de confiance en \mathcal{L} , soutenue par un intérêt à communiquer.

De telles conventions, je l'affirme, fournissent la connexion désirée entre les langages et les populations qui font usage du langage.

Une fois que nous avons compris de quelle manière les langages sont reliés aux populations, que ce soit par des conventions de véracité et de confiance dans l'intérêt de la communication ou par quelque autre moyen, nous pouvons nous mettre à redéfinir, pour une population donnée, tous ces concepts sémantiques que nous avons précédemment définis par rapport à un langage. Une chaîne de sons ou de signes est une phrase de P si, et seulement si, c'est une phrase d'un langage \mathcal{L} qui est utilisée dans P . Elle a une certaine signification dans P si, et seulement si, elle a cette signification en un langage \mathcal{L} qui est utilisé dans P . Elle est vraie dans P concernant un monde w si, et seulement si, elle est vraie concernant w en un langage \mathcal{L} qui est utilisé dans P . Elle est vraie dans P si, et seulement si, elle est vraie en un langage \mathcal{L} utilisé dans P .

Cette façon de rendre compte des conventions en général, et des conventions du langage en particulier, diffère sur un point important de ce que j'avais avancé dans mon livre *Convention* (5).

Dans ce livre, la clause cruciale de la définition de la convention était énoncée sous la forme d'une préférence conditionnelle pour la conformité: chacun préfère se conformer si les autres le font; et il en serait de même pour les alternatives à la convention existante. (Dans certaines versions de la définition, cette condition était placée sous une exigence plus vaste de préférence générale pour la conformité générale.) Il s'agissait essentiellement d'expliquer pourquoi le fait de croire que les autres se conforment donne à chacun une raison de se conformer également, et d'expliquer ainsi l'autoperpétuation rationnelle des conventions. Mais une raison qui implique la préférence de cette façon ne peut être qu'une raison pratique d'agir, non une raison épistémique de croire. C'est pourquoi je disais que les conventions n'étaient que des régularités dans l'action. Il n'y avait pas de sens à parler de croire quelque chose en conformité avec une convention. (Sauf dans le cas particulier où la conformité des autres à la convention fournit une raison pratique de se conformer en agissant pour produire, d'une façon ou d'une autre, une croyance à l'intérieur de soi-même; mais je savais que ce cas ne convenait pas pour l'usage ordinaire du langage.) C'est pourquoi je n'avais pas accès à ce que je considère à présent être la principale sorte de coordination conventionnelle dans l'usage du langage: celle qui s'établit entre l'action d'un locuteur véridique et la croyance par laquelle répond son auditeur en se fiant à lui. J'avais eu recours à deux substituts différents.

Parfois, la façon dont l'auditeur voudra agir s'il forme différentes croyances est du domaine du savoir commun, et nous pouvons imaginer que le locuteur n'essaie pas seulement de communiquer ses croyances mais aussi d'amener l'auditeur à agir d'une manière que tous deux, semblablement, estiment appropriée dans les circonstances que le locuteur croit engendrer. Nous avons alors une coordination de l'ac-

(5) LEWIS, 1969. Un exposé similaire était présenté dans la version originale de cet article, écrite en 1968.

tion entre locuteur et auditeur. Tous les deux se conforment à une convention de véricité pour le locuteur assortie d'une réponse appropriée de l'auditeur. La croyance confiante de l'auditeur n'a pas besoin de faire partie du contenu de la convention, bien qu'il faille la mentionner pour expliquer pourquoi l'auditeur agit en se conformant. C'est ainsi que, dans *Convention*, chapitre IV, on en venait à rendre compte de la « signalisation ».

Mais la signalisation n'était que trop évidemment un cas particulier. Il est possible qu'il n'y ait pas pour l'auditeur, lorsque le locuteur lui communique une croyance, de réponse appropriée à donner. Ou bien le locuteur et l'auditeur peuvent ne pas s'accorder sur la manière dont l'auditeur devrait agir dans les circonstances supposées. Ou bien le locuteur peut ne pas savoir comment l'auditeur décidera d'agir ; ou bien l'auditeur peut ne pas savoir qu'il sait, et ainsi de suite. La réponse de l'auditeur qu'il convient de considérer est la croyance, mais celle-ci n'est généralement pas une action. Aussi, lorsque, dans le chapitre V de *Convention*, j'en venais à considérer l'usage du langage en général, j'étais obligé d'abandonner la coordination locuteur-auditeur. Je la remplaçais par la coordination diffuse entre le locuteur actuel et les locuteurs passés qui avaient instruit l'auditeur actuel. En conséquence, j'avancais que la convention par laquelle une population P utilisait un langage £ était simplement une convention de véricité en £. Les locuteurs se conforment : les auditeurs ne le font pas, jusqu'au moment où ils deviennent locuteurs à leur tour, si jamais ils le deviennent.

Je pense maintenant que, en allant au-delà du cas particulier de la signalisation, je me suis égaré. J'aurais dû conserver l'accent mis à l'origine sur la coordination locuteur-auditeur et élargir la définition de la convention pour qu'elle convienne. C'est Jonathan Bennett (6) qui m'a montré de quelle manière on pouvait le faire : en reformulant la clause de définition cruciale

non plus en termes de préférence pour la conformité mais plutôt en termes de raisons en faveur de la conformité – raisons pratiques ou raisons épistémiques. L'exigence de préférence conditionnelle du départ cède maintenant la place à la clause suivante (3) : le fait de croire que les autres se conforment donne à tout un chacun une raison de se conformer semblablement, et il en serait de même en ce qui concerne les alternatives à la convention existante. Une fois ce changement opéré, rien ne s'oppose plus à ce qu'on considère la confiance de l'auditeur comme faisant partie de la convention.

L'ancienne exigence de préférence conditionnelle est cependant conservée comme conséquence de la clause (4), moins importante. La clause (3), telle qu'appliquée aux raisons pratiques, mais non aux raisons épistémiques, peut être subsumée sous (4).

Bennett a souligné un des avantages de ce changement : supposons un idiolecte avec un seul locuteur mais avec plusieurs auditeurs capables de le comprendre. Ce locuteur et ses auditeurs ne devraient-ils pas constituer une population qui utilise l'idiolecte en question ? De manière plus générale, quelle est la différence entre (a) quelqu'un qui n'émet pas de phrases d'un langage donné parce qu'il n'appartient pas à une population qui l'utilise et (b) quelqu'un qui ne prononce pas de phrases de ce langage, bien qu'il appartienne à une population qui l'utilise, parce que présentement – ou peut-être toujours – il n'a rien à dire ? Tant qu'il s'agit d'action accomplie en conformité avec une convention de véricité, il n'y a pas de différence entre eux. Tous deux sont sincères dans le vide. Dans *Convention*, j'ai fixé comme condition de la véricité en £ que l'on émette quelquefois des phrases de £, sans toutefois fixer comme condition que l'on prenne la parole dans des occasions particulières. Mais cela est insatisfaisant : quel est le degré de loquacité véridique nécessaire pour maintenir sa qualité de membre

(6) Entrevue personnelle, 1971. Bennett lui-même utilise le concept élargi de convention d'une manière différente car il désire présenter la signification à caractère conventionnel comme un cas particulier de la signification selon Grice. Cf. BENNETT, 1973, p. 141-68.

actif dans une population utilisant le langage ? Que se passe-t-il si tout simplement quelqu'un n'a jamais trouvé quoi que ce soit qui vaille la peine d'être dit ?

(Il existe une autre différence, moins importante, entre mon exposé précédent et celui-ci. Dans les deux cas, je voulais insister sur le fait que les cas de convention sont des cas où coïncident nettement des intérêts. Précédemment, je rendais compte de cela par une clause dans la définition qui, à présent, paraît indûment restrictive :

dans toute situation où la convention s'applique, tout le monde a approximativement les mêmes préférences concernant toutes les combinaisons possibles d'action. Pourquoi toutes ? Il peut suffire que les préférences se rejoignent dans les limites spécifiées dans mon actuelle clause (4). J'ai donc laissé de côté la clause additionnelle de concordance dans la préférence.)

*Traduit de l'anglais par Edith ZEITLIN,
avec la collaboration de Louis QUÉRÉ*

RÉFÉRENCES

BENNETT, Jonathan : « The meowing - Nominalist Strategy », *Foundations of language*, 1973.

GRICE, H.P. : « Meaning », *Philosophical Review* 66 (1957).

LEWIS, David : *Philosophical Papers*, Oxford University Press, 1983.

LEWIS, David : *Convention*, Cambridge (Mass), Harvard University Press, 1969.

STENIUS, Erik : « Wood and Language Game », *Synthese* 17, 1967.